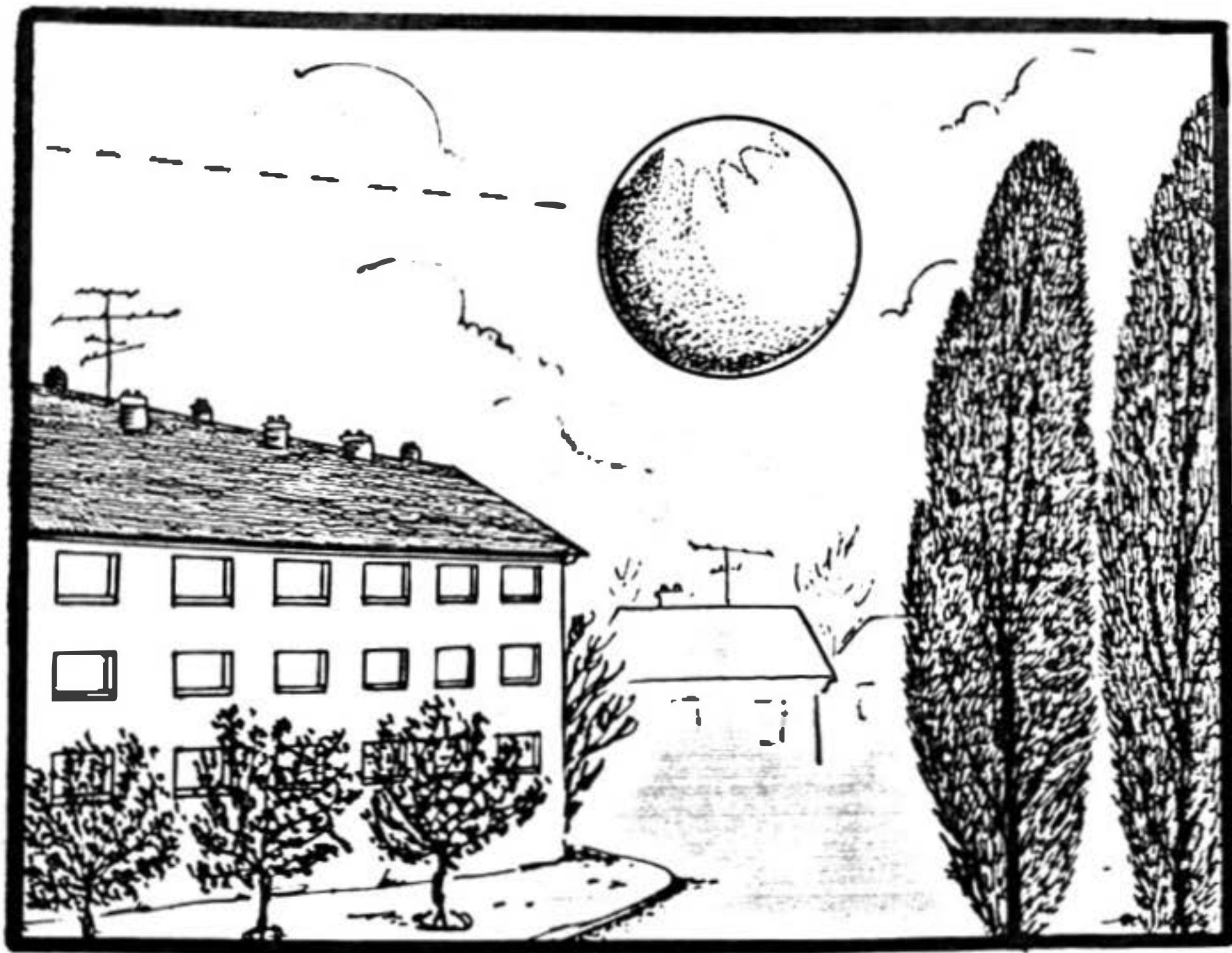


REALITE OU FICTION



OBSERVATION DIURNE

1981

n°9

EDITORIAL :

Chers collègues,

L'année 81 touche à sa fin et elle ne semble pas être une année à forte intensité de manifestations O.V.N.I. sur notre région, ni nationalement d'ailleurs, à moins que l'automne nous apporte sa moisson habituelle d'observations.

Néanmoins, nous avons enquêté cette année sur quelques cas dans la Meurthe-et-Moselle et nous vous les présentons dans ce numéro.

Le cas diurne de Magny (57), illustré par notre couverture, repose le problème du trop petit nombre de témoins pour une manifestation aussi spectaculaire (taille immense, changement de couleurs, évolution très lente) au-dessus d'une région fortement peuplée (banlieue de Metz) et pendant une bonne demi-heure ! Ce fait que nous avons maintes fois constaté semble confirmer mes remarques présentées dans un article intitulé "Le phénomène OVNI : réalité objective ou subjective ?" publié dans le n°1 du Spécial CEEGU. Certains phénomènes OVNI seraient observables que sous un angle de vue particulier et pas sous d'autres. Comment expliquer cela ? Il faut peut-être y voir une caractéristique de plus de la nature du Phénomène ...

Au niveau relations inter-groupes, cela bouge dans le Nord-Est ! Le G.P.U.N. a organisé la 10^{ème} session du Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques (CEEGU) durant le week-end des 12 et 13 septembre dernier à Nancy. Cinq associations y étaient représentées : le Groupe 5255, la C.L.E.U., le C.V.L.D.L.N., le Groupe CONTROL et le G.P.U.N. Le catalogue 80 de toutes les observations de la région a été réalisé, il sera transmis aux associations amies. Les membres du comité ont pris la résolution de s'engager dans des études spécifiques sur les informations communes amassées depuis 3 ans. Enfin, enrichie par cette coopération amicale et fructueuse, nous encourageons toutes les bonnes volontés à suivre cette voie d'entente et de collaboration partout en France.

Raoul Robé.

Le G.P.U.N. a suivi plusieurs surveillances du ciel, en voici les dates :
le 8 mai à Amance (54) : 3 feux jaunes fixes non identifiés; le 16 mai à Amance RAS; le 19 mai sur le plateau de Malzéville (54) RAS; le 15 août à Bouxières-aux-Dames RAS; le 18 septembre à Bouxières puis Amance RAS; le 3 octobre à Bouxières : feux d'artifices au-dessus de Nancy; le 17 octobre à Laneuvelotte (54) RAS.

ENQUÊTES - OBSERVATIONS

ÉTUDE DES OVNI

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS

NANCY, LE 10/04/81

OBSERVATION DIURNE D'UNE SPHERE METALLIQUE EN VOL

Date de l'observation : lundi 30 mars 81
Heure et Durée : une demi-heure de 11h 15 à 11h 45
Lieu de l'observation : Magny (57) au Sud de Metz
Nombre de témoins : tout un quartier (30?) 4 interrogés

Enquête ouverte suite à un article du Républicain Lorrain du 31/03/81 ci-dessous :

Un ovni sur le « schoutt » de Magny ?



M. Schoumer (à droite) : « Elle était énorme, cette boule qui changeait de couleur ».

Un « ovni » sur le schoutt de Magny ? Rien à voir avec le consul de la célèbre confrérie du Tastevin du Schoutt du même nom, qui avait fait jaillir du pétrole de la décharge. Une trentaine d'habitants du quartier « Hanneux-Barral » ont vu un objet volant non identifié au-dessus de leurs habitations, hier à midi.

« Les enfants sortaient de l'école lorsque j'ai aperçu une grosse boule au-dessus de la place Frecht. Elle était immobile, puis s'est mise à changer de couleur avant de bouger doucement », explique un jeune garçon. Le phénomène est confirmé par M. Schoumer qui a vu l'objet au-dessus de la rue Pioche : « Elle était énorme. Elle aurait pu contenir la moitié de l'un de nos blocs. Elle est restée un moment immobile, puis s'est mise à changer de couleur. Rouge, puis noire, brillante enfin, elle est restée au point fixe pendant cinq minutes avant de commencer une lente ascension vers les nuages. A partir de là, elle a disparu à toute vitesse. Tout cela s'est déroulé dans le silence le plus total ».

Le témoignage de M. Schoumer est dix fois, trente fois confirmé par les habitants du quartier, qui décrivent tous le même phénomène. Mmes Boiss, Weiss et Meziane ont vu la même chose, et parmi la jeunesse du quartier, c'est l'événement. « L'ovni » va peupler bien des rêves.

roulement de l'observation :

Le lundi 30 mars 81, à 11 h 15, Un groupe d'enfants et d'adolescents habitant le quartier ou square formé par les ruesanneaux, Barral et la place Frérot à Magny aperçoivent dans le ciel vers le Sud une sphère d'aspect métallique.

Le phénomène s'approchant et longeant les toits des lotissements à faible altitude et sans un bruit, les premiers témoins en appellent d'autres, des adultes, et bientôt toute la population du quartier sort sur la place Frérot pour suivre la lente progression de l'énorme sphère.

Celle-ci reflète les rayons du soleil et change de couleurs, passant successivement du rouge, au blanc, au noir, tout en continuant sa course vers l'extrémité Nord du square.

Les enfants sortant de l'école viennent rejoindre la groupe important des témoins qui se sont massés sur la place.

Le phénomène atteint la limite du square bordé de trois peupliers et s'immobilise alors au-dessus d'une maison individuelle de la rue Pioche. Elle reste fixe pendant près d'un quart d'heure et on peut remarquer un dégagement de gaz ou de chaleur dessous de l'objet.

A 11 h 45, la sphère métallique effectue une ascension rapide vers les nuages et se perd dans le ciel à la vue des témoins établis. Lors de l'observation, la presse locale (le Républicain Lorrain) a été appelée plusieurs fois sans résultat. D'autres habitants de Magny et de Fleury auraient également observé le passage du phénomène.

Description du phénomène :

Forme : une sphère parfaite sans détails de structure apparent,
Aspect : métallique reflétant les rayons solaires, changeant de couleurs, rouge, bleu, blanc et noir,
Absence de bruit,
Présence d'un effet de trouble atmosphérique sous l'objet ,
Dimensions : imprécises mais estimées très importantes : "comme un immeuble du (sorte de HLM très long),
Altitude : imprécise, au ras des toits des immeubles ou plus haut,
distance témoins-phénomène : imprécise, + 500 m
Remarque : des perturbations dans les appareils TV ont été notées le soir par les

Les témoins :

Quatre personnes ont été entendues ensemble ou plutôt à la suite l'une de l'autre au fil de leur apparition lors de l'enquête délicate vu l'environnement spécial des lieux.

Mme Leziany a répondu à notre appel téléphonique favorablement et à notre visite la suite. Après avoir été accueillie avec agressivité par les autres témoins, à un malentendu sur nos intentions (les journalistes et les gendarmes semblant être moqués de leur témoignage, d'après eux) ces personnes se sont décidées pour nous confier leur observation insolite. Les témoins appartiennent à une classe sociale très basse et n'ont qu'un niveau d'études très faible. Ils vivent dans véritable ghetto où les races sont mélangées. Ils sont plutôt mal considérés par le restant de la population de Magny, ce qui explique le parti-pris des journalistes. Néanmoins, ces personnes nous ont paru dignes de foi dans leurs déclarations. Elles ont toutes décrit le même phénomène et ses évolutions successives. Les estimations des distances, dimensions et altitude sont pratiquement inexploitablees car très imprécises et confuses.

L'enquête :

Informée donc, par la coupure de presse, nous avons contacté par téléphone un des témoins; puis nous sommes allées sur les lieux les interroger le 10.04.81. Nous avons contacté ensuite divers organismes en relation avec ce cas, ci-joint réponses écrites de ces derniers. La gendarmerie de Metz-Queuleu a ouvert une enquête sur ce cas, dossier qui nous a été lu par le commandant de brigade et qui confirme notre rapport.

Résumé :

Service météorologique de Toulhaine :

- 1) à cette date, aucun lâché de ballon n'a été effectué par nos services,
- 2) le ciel était très nuageux et il pleuvait par intermittence .

Armée de l'Air, base aérienne de Metz-Frescaty :

Après vérifications auprès des services compétents, j'ai l'honneur de vous informer qu'aucun phénomène inhabituel n'a été observé à partir du terrain de Metz-Frescaty, et que le trafic aérien en cours, à ce moment, ne présentait aucun caractère particulier.

District aéronautique de Lorraine :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne suis en possession d'aucun renseignement relatif au phénomène en cause.

Monsieur le Maire de Fleury (57) :

Rien ne s'a été signalé à Fleury.

Service réparation, Société TRAVELOR :

Les perturbations étaient normales et dues à une bonne propagation des signaux TV à cette époque. Nous n'avons pas eu de dépannages à exécuter et évidemment aucuns dégats.

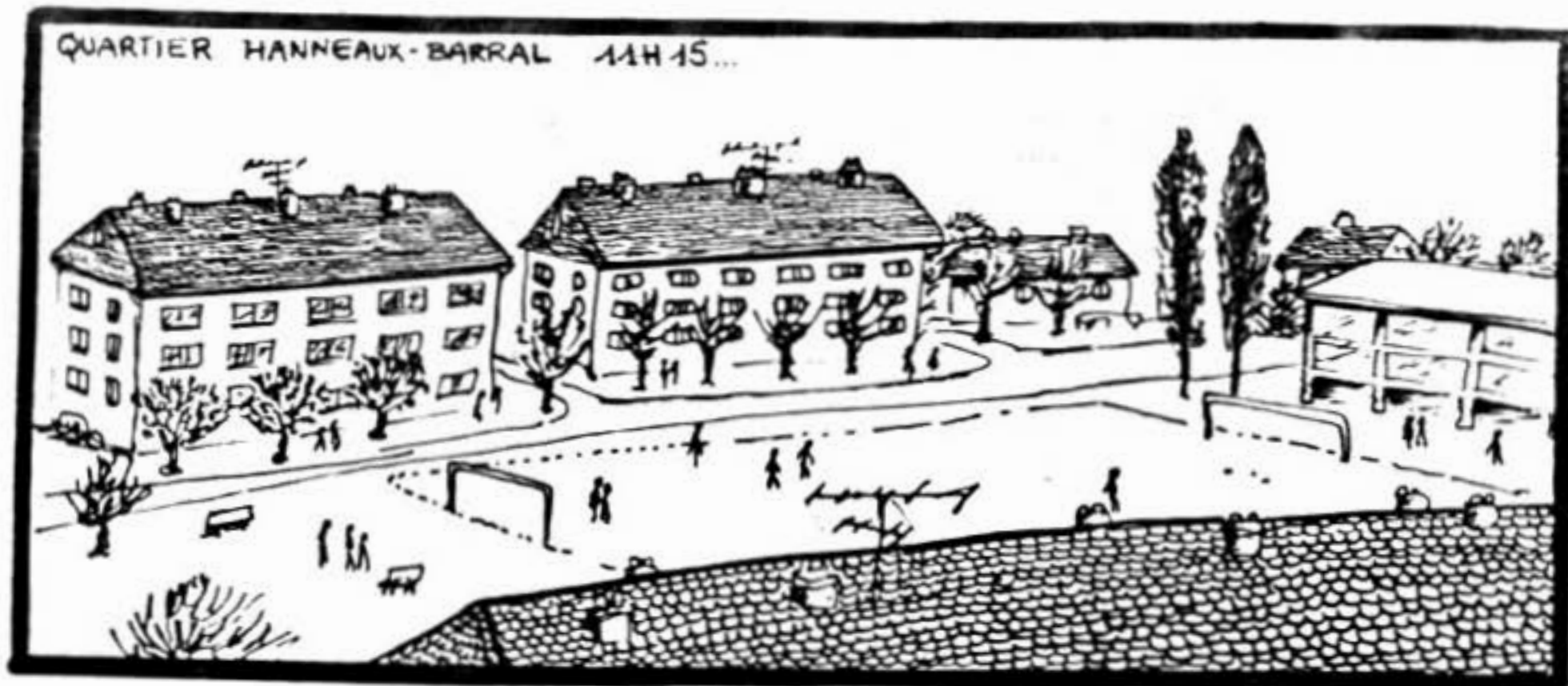
Carte des lieux et document d'enquête :



Photographie polaroid
des lieux avec dessin
d'un témoin (seule esti-
mation valable des dimen-
sions du phénomène).



MAGNY. 57. Lundi 30 mars 81





Que vous le vouliez ou non, Messieurs les détracteurs de salon, le phénomène OVNI est bien présent dans la vie de tous les jours. Dès qu'un objet étrange est aperçu, il est baptisé de vocables "OVNI" ou "Soucoupe Volante". Bien entendu, tous ces engins ou phénomènes ne sont pas non identifiés! Bien sûr, il y a des confusions! Dans une grande proportion, même. Mais faut-il en conclure que, pour cela, le phénomène est une hallucination collective? Certes pas, car ce serait nier toute la science fondamentale que de raisonner ainsi. A-t-on déjà vu un gluon ou un quark? Non! Et pourtant, tous les physiciens s'accordent à dire qu'ils existent sur le simple fait d'observations rares et très complexes pour le profane. Dans ce cas, pourquoi nier l'existence d'un phénomène parce qu'incompréhensible à l'heure actuelle!!

Il me semble que beaucoup des prétextes avancés quant à la non-existence de ces objets mystérieux relèvent d'une "science" subjective dont les démonstrations sont quelque peu fantaisistes. Voyons, peut-on assimiler toute observation à une hallucination collective, à un mensonge délibéré, à un délire alcoolique ou à un délire de la persécution? Alors, il y a un grand nombre de Terriens qui répondent à ce critère! La majorité, même. Car il ne suffit pas de prendre en considération les témoignages reçus uniquement, mais aussi les événements non relatés. Allez donc dire, Messieurs les détracteurs, allez donc dire, à tous ces gens qu'ils sont des "cas" à "enfermer"! Si vous en avez le courage, allez donc voir sur place si tous ces témoins sont des gens instables, des alcooliques, des névrosés...!! Ce n'est pas depuis un bureau, bien au chaud et sans voir personne, que l'on peut avoir une idée sur le phénomène, une idée objective!

Il ne faut pas tomber non plus dans l'excès, celui qui fait créer des sectes et religions. Que ces objets viennent d'une quatrième dimension, d'outre espace ou soient des créations de "l'au-delà", ils nous posent toujours les mêmes problèmes : pourquoi? Et comment? Viennent-ils pour nous surveiller, nous sauver, nous épier? Comment se propulsent donc leurs vaisseaux? Comment parviennent-ils à déjouer toutes nos défenses? Il y a aussi un autre problème à aborder : le contact! Pourquoi si peu de contacts?! Qui dit vrai? Le futur rédempteur viendra-t-il des cieux? À moins que les "Elohim" nous conservent comme dans un zoo ou un laboratoire? Veulent-ils notre bien ou notre perte?

Cela oblige à croire en l'hypothèse selon laquelle ces engins sont pilotés par des êtres intelligents. Nous n'en sommes pas encore là, bien que le pas soit aisé et tentant à franchir.

En résumé, l'ufologie a besoin de gens sérieux qui n'hésitent pas à comprendre les témoins et non de détracteurs uniquement capables de "démonter", livre en main, des cas sur lesquels ils ne connaissent strictement rien, ou de gens qui transforment l'ufologie en un carnaval où se mêlent, argent, sectarisme et escroquerie.

Le rapt en OVNI de Cergy démystifié

Prétendre avoir été enlevé par un objet volant non identifié (OVNI), relève de l'affabulation, affirme en substance le centre national d'études spatiales (CNES) dans un rapport relatif à la fameuse affaire de Cergy-Pontoise qui, à la fin de l'année 1979, défraya la chronique.

Ce rapport, disponible au pavillon du CNES au Salon du Bourget, a été établi par un service de ce centre, le GEPAN, spécialisé dans l'étude des phénomènes aérospatiaux non identifiés.

EST RÉPUBLICAIN
6.06.81
(édition Pont-à-Mousson)

La « victime » de l'enlèvement de Cergy avait déclaré qu'un OVNI s'était abattu sur sa voiture et qu'il avait disparu à bord de l'engin le 28 novembre 1979. Il avait ajouté être revenu « d'ailleurs » le 3 décembre 1979.

Ses explications confuses, et les témoignages de ses amis, avaient laissé penser à une hallucination collective, puis à un canular.

Le héros de cette « aventure » a participé depuis lors à des conférences et il a même rédigé plusieurs articles. Le 14 août 1980 il a annoncé que des extra-terrestres allaient débarquer le lendemain dans un tunnel du Jura (deux mille personnes qui s'étaient déplacées pour assister au phénomène en furent pour leurs frais).

Robert FISCHER.

GROUPE PRIVÉ UFOLOGIQUE NANCÉIEN

ASSOCIATION DÉCLARÉE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL - LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

ENQUÊTES - OBSERVATIONS

ÉTUDE DES OVNI

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS

NANCY, LE 21/05/1981

OBSERVATION NOCTURNE D'UN OBJET U.F.O.

Date de l'observation : Lundi 16 mai 1981
Lieu de l'observation : Malzéville et Nancy
Heure et durée : Vers 23 H 35 (21 H 15 G.T.), 15s
Nombre de témoins : 3

Déroulement de l'observation :

Récit du premier témoin :

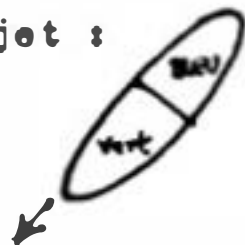
"Adopte de la Citizen-Band, je m'adonnais à mon passe-temps seul dans ma salle de séjour. Mon attention fut attirée par une lueur se déplaçant dans le ciel à travers les rideaux de la fenêtre donnant sur le plateau de Malzéville. J'eus le temps d'écarter les rideaux et de voir une forme très ovale (grand axe dans le sens de la marche) se déplacer de façon rectiligne du sud-ouest vers le nord-est; plus rapide qu'un avion à réaction, le phénomène disparut caché par la crête du plateau de Malzéville sensiblement à l'emplacement de l'antenne du relais de TV. Encore étonné par cette observation, j'eus la surprise de voir deux secondes plus tard le même objet ou un rigoureusement identique réapparaître au même endroit et parcourir la même trajectoire en sens inverse et à la même vitesse. N'ayant pas de fenêtre me permettant d'observer au-delà, je n'assistai à la fin du phénomène qui fut donc caché par mon fauteuil."

Description du phénomène :

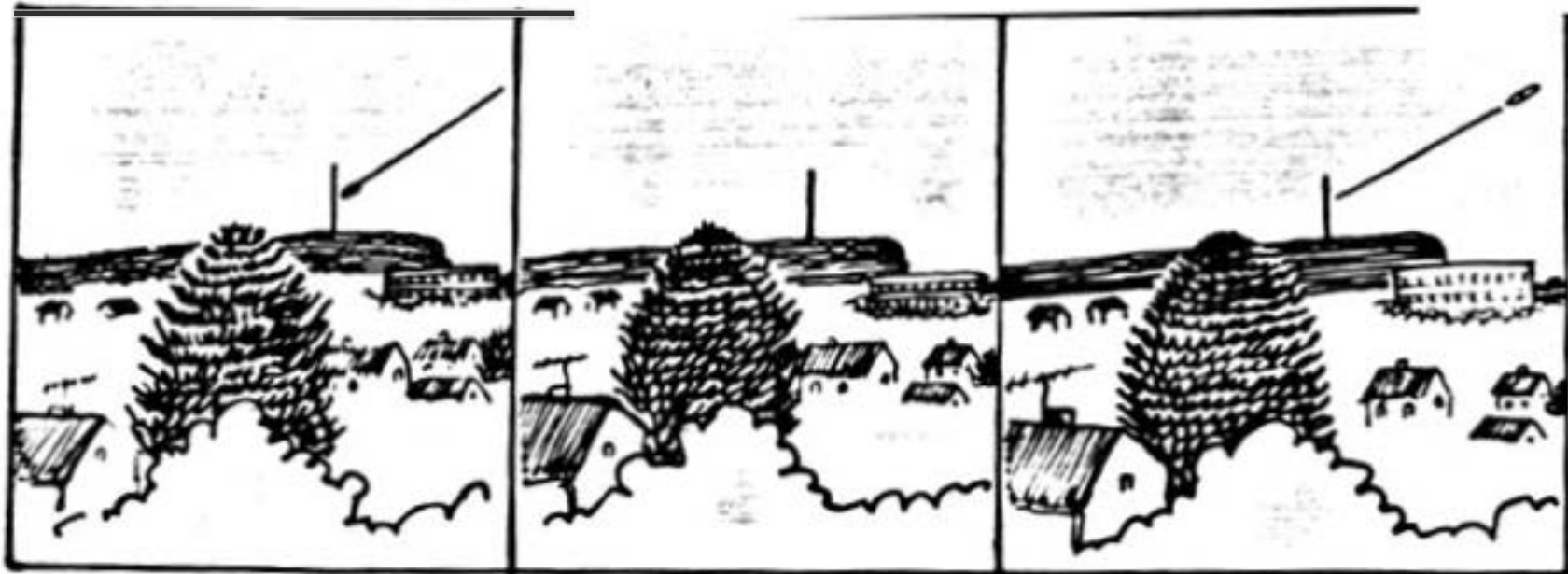
Forme : très ovale (cigare)
Dimension : petite (sans précision)
Couleur du phénomène : vert (pantone green) à l'avant,
bleu (pantone 310) à l'arrière.

Altitude : 12°

Dessin de l'objet :



Reconstitution du cas :



SIÈGE SOCIAL : 15, RUE GUILBERT-DE-RIVÈRECOURT - 54000 NANCY

l'objet en forme de cône le terminant :
 "Vers 23 H. 30, à l'endroit de la rue Charles Lortet à Nancy je vis l'objet terminer un arc de cercle avec un éclaircie ; quand son regard fut attiré par un bâtiment linéaire traversant le ciel devant la façade de son appartement. L'objet en forme de cône, bleu à l'avant et orange à l'arrière, suivit une trajectoire rectiligne puis se dirigea vers le centre de la ville. Sa disparition ne fut constatée que par les immeubles environnants..."

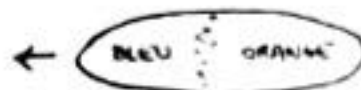
Description du phénomène :

Forme : cône, ovoïde

Dimensions : plus ou moins 1° d'arc

Couleur du phénomène : bleu (pantone 300) à l'avant
 orange (pantone 151) à l'arrière

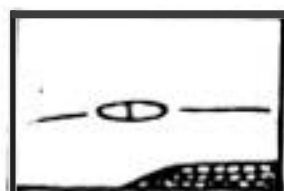
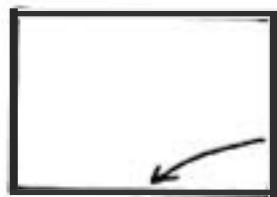
Description de l'objet :



Altitude : évaluée à 300 m

Direction : 140° (SE) vers 320° (NO)

Reconstitution du phénomène :



Remarque : Plusieurs personnes ont observé ce soir-là vers 23 H. le passage d'un gros météore Sud vers Nord en très haute altitude depuis Fléville (au Sud de Nancy), phénomène qui s'est éteint haut dans le ciel. L'heure d'observation et la forme générale coïncident à peu près avec le phénomène décrit par les autres témoins, mais les angles de vue et le "retour" de l'objet écartent cette explication.

Carte de la région avec direction du phénomène :

